

## VIE DES CABINETS

### Progression de 5,6 % pour KPMG France en 2006-2007

Pour l'exercice 2007, clôturé au 30 septembre, le chiffre d'affaires consolidé certifié de KPMG S.A. s'est élevé à près de 757 millions d'euros, contre 717 millions l'année précédente, soit une progression de 5,6%. « Ces chiffres confirment la position de leader de KPMG sur tous les métiers du chiffre », déclare KPMG dans un communiqué du 12 décembre 2007. Cet exercice se caractérise par une progression sur l'ensemble des secteurs d'activité du cabinet, avec une croissance particulièrement forte des activités Advisory auprès des grands comptes.

Le chiffre d'affaires de KPMG Audit, département dédié au marché des grands comptes et des sociétés internationales, a augmenté de 8,5 %, s'élevant à 369 millions d'euros. L'activité audit a continué à progresser (+ 5 %). Les activités Advisory représentent 30 % du chiffre d'affaires de KPMG Audit.

Avec 3 %, le taux de croissance du chiffre d'affaires de KPMG Entreprises, département dédié aux activités d'audit, d'expertise comptable et de conseil sur le marché des PME / TPE, auprès du secteur non marchand et du secteur public s'élève pour l'exercice à 388 millions d'euros (Nous publierons une interview de Monsieur Jean-Luc Decornoy, président de KPMG France, dans un prochain numéro).

### Expertise comptable : constitution d'« Alliance Ouest »

Les dirigeants des quatre cabinets d'expertise Secob (Rennes), Fidea (Nantes), Fidorg (Caen) et Sofidem (Laval, Paris) ont décidé de constituer une alliance régionale, baptisée « Alliance Ouest », afin de mettre en commun leurs pratiques et leurs expériences dans un certain nombre de domaines professionnels. « L'environnement des cabinets d'expertise comptable régionaux indépendants évolue de manière significative : différenciation à venir des métiers de l'expertise et de l'audit, développement de la concurrence, exigence toujours plus grande des clients en matière de qualité de service, augmentation des coûts de développement des fonctions supports pour un cabinet isolé mais aussi évolutions sociologiques générales à gérer à l'interne... Forts de ce constat, Secob, Fidea, Fidorg et Sofidem, tous implantés dans l'ouest, ont décidé d'avancer ensemble plutôt que dispersés pour une compétitivité et un service renforcés. Cette alliance regroupe [au 12 décembre] près de 600 professionnels et réalise 45 millions d'euros de chiffre d'affaires ».

### Exco et idylis signent un accord de partenariat

Exco, réseau structuré de cabinets d'audit, d'expertise comptable et de conseil, et idylis, éditeur de logiciels de gestion en mode SaaS, ont annoncé le 17 décembre la signature d'un accord de partenariat. « L'objectif de cet accord est d'optimiser l'ensemble des services que le mode SaaS (ou ASP) peut apporter dans la gestion quotidienne des cabinets au bénéfice de leurs clients. Il intervient au lendemain du lancement de l'offre idylis à destination des cabinets d'expertise comptable. Depuis la signature de cet accord, ce sont 2 000 collaborateurs et 180 associés d'Exco qui ont accès aux logiciels idylis et à sa nouvelle gamme de produits destinés à optimiser le travail collaboratif. idylis et Exco ont décidé de créer un club utilisateurs qui centralise les retours d'expériences de chacun ».

## NOMINATIONS AU SEIN DES CABINETS

### Election du nouveau conseil de surveillance de KPMG S.A.

A l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue le 18 décembre dernier, les associés de KPMG S.A. ont élu un nouveau conseil de surveillance. Alain Chamak et Bernard Cattenoz ont été élus, respectivement, Président et Vice-Président par les treize membres du nouveau conseil. René Amirkhanian, Président sortant, a été désigné Président honoraire. L'ensemble de la composition du conseil de surveillance de KPMG S.A. est disponible sur le site [www.laprofessioncomptable.com](http://www.laprofessioncomptable.com).

## NOMINATIONS AU SEIN DES ORGANISATIONS

### Philippe Arraou élu président d'ECF

Philippe Arraou a été élu le 17 décembre à la présidence d'Experts Comptables et Commissaires aux Comptes de France (ECF). Agé de 53 ans, il dirige son propre cabinet de 40 personnes. Implanté à Pau et à Barcelone, il est un spécialiste des relations entre les deux pays. « Il préside depuis 1993 un réseau européen de cabinets (ACEE) et a présidé la fédération européenne EFAA de 1996 à 2000. Par ailleurs il est membre de la DIPAC, la délégation internationale de la profession comptable, membre du conseil d'administration de l'AMA, l'Arc Méditerranéen des Auditeurs, et de CILEA, le Comité d'Intégration latino américain. Il a présidé la Compagnie des commissaires aux comptes de Pau en 2005 et 2006 et a siégé au Bureau national de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes pendant ces deux mêmes années. Vice-président d'ECF pendant huit ans, avant de devenir en 2006 son Secrétaire général, il était en charge des questions internationales et du commissariat aux comptes ».

### Gérard Varona réélu président de la CCEF

Le 4 décembre, à l'occasion de sa convention annuelle consacrée au thème du Whistleblowing, la Compagnie des Conseils et Experts Financiers a réélu Gérard Varona à sa présidence. « Après avoir favorisé le développement de la CCEF en région et accentué sa visibilité, Gérard Varona s'est fixé comme objectif pour son second mandat d'ouvrir davantage l'association aux professions de conseil financier et au monde juridique ».

## VIE PROFESSIONNELLE

### Signature d'un accord entre Cegid Group et Groupama

Cegid Group et Groupama ont annoncé le 19 décembre la signature d'un accord de partenariat industriel. « Cet accord s'articule notamment autour du développement commun et de la diffusion, auprès des professionnels du conseil, et en particulier de la Profession Comptable Libérale, et des 2,5 millions de TPE-PME, d'outils collaboratifs innovants adaptés aux besoins et attentes des entreprises en matière d'assurance de la personne et des biens. Afin de consolider de manière durable ce partenariat industriel, Groupama a pris une participation minoritaire significative dans le capital de Cegid Group et des engagements réciproques de non concurrence ont été signés entre Cegid Group et Groupama ».